

à Winnipeg (Man.). Les pilotes-instructeurs ont suivi des cours à Moose Jaw (Sask.) et à Portage-la-Prairie (Man.).

Les écoles techniques de l'ARC situées à Camp Borden, Aylmer et Clinton, en Ontario, ont donné à l'intention des spécialistes, techniciens et nouveaux officiers du personnel non-navigant des cours réguliers sur le génie aéronautique, l'armement, le ravitaillement, les télécommunications et la direction du vol. Les unités d'instruction technique en campagne et les unités d'instruction opérationnelle ont eu largement recours aux simulateurs de vol, en ce qui concerne les programmes de formation des techniciens et des navigants. Le programme d'instruction des spécialistes s'est poursuivi à toutes les unités régulières et de réserve, afin de faciliter l'accès des spécialistes à des groupes de spécialités plus avancés. Une Commission centrale d'examen a fait subir des épreuves écrites semestrielles. Les cours de langues ont été donnés selon les besoins.

La force de réserve de l'Aviation royale du Canada.—La force active de réserve de l'Aviation royale du Canada se compose des éléments suivants: la réserve auxiliaire et la première réserve. Onze escadrilles de la réserve auxiliaire, dotées d'avions de transport, servent à l'instruction d'équipages de transport et pour le transport dans les cas d'urgence. En outre, l'ARC maintient 13 unités médicales auxiliaires, 14 escadrilles d'alerte et de surveillance aérienne et huit unités d'instruction technique. La première réserve voit principalement à l'instruction des membres du Programme universitaire d'entraînement aérien (URTP), du Programme d'instruction des officiers auxiliaires (recrutement) de l'effectif (MSO) et le Programme d'instruction pour la formation des spécialistes de la Réserve (RTTP).

Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1960, quelque 300 étudiants de première année ont suivi, sous le régime du URTP, des cours de formation pour officiers à l'École des officiers de réserve, à Saint-Jean (P.Q.). Après cette instruction initiale, les élèves-officiers du personnel non-navigant ont poursuivi des études en génie aéronautique, télécommunications, armement, ravitaillement et comptabilité, tandis que d'autres, des services médicaux, des services aériens et des services relatifs au personnel, étaient affectés aux unités des forces régulières pour y recevoir une formation pratique. Les étudiants de deuxième et de troisième année recevaient la même formation ou assistaient à des cours réguliers. Le Programme d'instruction des spécialistes de la Réserve s'est continué avec un contingent annuel de 1,750 recrues.

Le Corps royal canadien des cadets de l'air.—Le Corps des cadets de l'Air est patronné et administré par la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Cette ligue a été fondée en 1940 par un groupe de civils en vue de permettre aux jeunes aptes à s'enrôler dans l'ARC d'obtenir une formation préparatoire. L'objectif de temps de paix en ce qui concerne la formation des cadets de l'Air est de leur donner une formation de base en matière d'aviation et autres sujets apparentés de près, ainsi qu'une formation de citoyen qui rendra les jeunes Canadiens plus aptes à exercer une carrière dans la vie civile ou la vie militaire. L'ARC travaille de concert avec la Ligue et fournit les instructeurs, les programmes d'études et le matériel.

Le maximum de l'effectif autorisé est de 25,500, et au 31 janvier 1960, environ 24,250 cadets formaient 331 escadrilles réparties dans diverses régions au Canada. L'instruction des cadets de l'Air se poursuit dans plus de 270 collectivités, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Au cours de l'été de 1959, des camps ont été organisés à l'intention des cadets de l'Air aux stations de l'ARC de Summerside (Î. du P.-É.), de Saint-Jean (P.Q.), de Clinton (Ont.) et de Sea Island (C.-B.). Environ 6,000 cadets ont fait un séjour à l'un ou l'autre de ces camps avec leurs officiers et leurs instructeurs. Un cours de sept semaines à l'intention des chefs seniors et des instructeurs d'exercices ont été suivis par 200 cadets à la station de l'ARC à Camp Borden (Ont.).

En vertu du Programme d'échange de visites entre divers pays pour 1959, lequel est patronné conjointement par l'Aviation et la Ligue des cadets de l'Air, 58 cadets se sont rendus au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède.